

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **8 octobre 2012**

Délibération n° 2012-3278

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Villes en transition dans le cadre de la coopération décentralisée avec la Ville de Tinca (Roumanie) et le Département de Bihor pour l'année 2012 - Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

**Rapporteur : Monsieur Julien-Laferrière**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 septembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 10 octobre 2012

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havar, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

**Absents excusés :** Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Daclin, Crimier (pouvoir à M. Barral), Mme Pédrini (pouvoir à M. Rivalta), MM. Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Passi (pouvoir à M. Réale), Crédoz (pouvoir à M. Martinez), Blein (pouvoir à M. Sécheresse), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Palleja, Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), M. Vurpas (pouvoir à M. Joly).

**Absents non excusés :** Mme Bailly-Maitre, MM. Darne JC., Huguét, Kabalo, Louis, Morales, Muet, Uhlrich.

**Conseil de communauté du 8 octobre 2012****Délibération n° 2012-3278**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Villes en transition dans le cadre de la coopération décentralisée avec la Ville de Tinca (Roumanie) et le Département de Bihor pour l'année 2012 - Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 19 septembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Villes en transition est une association loi 1901, créée en 1996, qui a pour objectif principal de travailler au développement urbain et social des villes qui subissent une série de changements dans les domaines politique, économique, social et technique. L'association Villes en transition a ainsi été amenée à intervenir au Vietnam, au Brésil et en Europe centrale, plus spécialement en Roumanie où elle a acquis une bonne connaissance des problématiques liées aux conditions de vie des populations Roms.

Dans le cadre de la convention de coopération décentralisée 2011-2013, approuvée par délibération n° 2011-2498 du Conseil du 17 octobre 2011, la Communauté urbaine de Lyon, la Ville de Tinca et le Conseil général de Bihor se sont engagés dans ce projet au profit des populations défavorisées de Tinca.

Ce projet se décompose en plusieurs points :

- la construction d'un établissement public de bains/douches accessibles aux familles roumaines et Roms dont les conditions de vie sont des plus précaires, avec un accompagnement à l'éducation et à l'hygiène, à la propreté et la santé par des associations locales dans des espaces de sociabilité dédiés à cet usage,
- l'amélioration de l'habitat par le raccordement au réseau électrique de tout un quartier roms de la Ville de Tinca,
- l'acheminement de chariots de propreté nécessaires à l'entretien des abords du futur équipement appelé à devenir un véritable centre multifonctionnel.

L'association Villes en transition s'est jointe à la Communauté urbaine pour la conduite de son projet de coopération décentralisée en direction des communautés roms de Roumanie, et plus spécialement, de la Ville de Tinca, afin d'améliorer leurs conditions de vie dans leur pays et favoriser leur sédentarisation sur le sol roumain.

**a) - Objectifs**

La Communauté urbaine développe une politique de solidarité internationale et de rayonnement international se traduisant à la fois par des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et par un soutien aux acteurs de la solidarité internationale de l'agglomération lyonnaise intervenant dans les mêmes zones géographiques. La coopération décentralisée est reconnue comme un outil efficace pour constituer un cadre propice à la lutte contre la pauvreté et les inégalités et au respect des droits de l'Homme, y compris des droits économiques, sociaux et culturels.

### b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2011

Par délibération n° 2011-2498 du Conseil du 17 octobre 2011 approuvant une convention pluriannuelle, le Conseil de communauté a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € au profit de l'association Villes en transition dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Ville de Tinca et le Conseil général de Bihor (Roumanie) pour l'année 2011.

Plusieurs missions opérationnelles ont été réalisées au cours de l'année 2011 par l'association Villes en transition afin de contractualiser et mettre en œuvre le projet. C'est ainsi que le raccordement à l'alimentation électrique de 60 familles Roms a été achevé le 25 mai 2012.

Parallèlement, les bases du projet de centre multifonctionnel ont pu être établies. Un terrain a été sélectionné tenant compte des contraintes techniques (viabilisation, propriété, topographie, taille, etc.), du développement de la commune et du quartier Rom (géographie urbaine, proximité avec le dispensaire, les écoles, etc.). Les études techniques, en lien avec le cabinet d'architectes de Tinca, ont été lancées et des propositions de plan sont en cours d'élaboration. La pose de la première pierre de l'équipement est prévue pour septembre 2012, lançant officiellement le démarrage des travaux dont l'achèvement est prévu pour la rentrée scolaire 2013-2014.

Par ailleurs, l'association Villes en transition a lancé une collaboration avec les autorités locales et la Fondation roumaine Ruhama qui a une expertise en matière de gestion de centres multifonctionnels, sur les perspectives de gestion et de fonctionnement de l'établissement, ainsi que les différentes activités éducatives qui y seront déployées à terme.

### c) - Bilan

L'engagement de l'association Villes en transition dans le projet répond aux objectifs fixés dans la convention pluriannuelle par la Communauté urbaine de voir le projet aboutir dans les 3 ans, l'avancement des travaux et les négociations liés au fonctionnement du futur centre multifonctionnel, étant parfaitement engagés et se déroulant dans les délais escomptés. Par ailleurs, la Ville de Tinca fait preuve d'une réelle détermination à la réussite du projet et met tout en œuvre pour faciliter les démarches et autorisations administratives nécessaires.

Aussi, afin d'en permettre l'avancement, la Communauté urbaine souhaite renouveler son engagement envers l'association Villes en transition par un avenant n° 1 pour l'année 2012.

### d) - Programme d'actions 2012 et plan de financement prévisionnel

Pour l'année 2012, l'association Villes en transition réalisera de nouvelles missions à Tinca afin de poursuivre, en lien avec les autorités locales, les travaux de viabilisation du terrain, les études techniques liées à la construction du centre multifonctionnel, la validation des avant-projets, la contractualisation avec les entreprises, le choix des matériaux, l'obtention des devis correspondants et la poursuite de la collaboration avec l'association Ruhama.

| Budget prévisionnel 2012 de l'association Villes en transition                                                                         |                |                                                     |                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------|----------------|
| Nature des dépenses                                                                                                                    | Montant (en €) | Nature des recettes                                 | Montant (en €) |
| achats d'études et de prestations de services, achats non stockés de matières et de fourniture                                         | 392 256        | ventes de produits finis et prestations de services | 38 706         |
| services extérieurs : locations mobilières et immobilières, assurances, documentation                                                  | 5 000          | <i>subventions d'exploitation publiques :</i>       |                |
|                                                                                                                                        |                | . Agence française de développement (AFD)           | 280 000        |
|                                                                                                                                        |                | . Communauté urbaine de Lyon                        | 100 000        |
| autres services extérieurs : rémunération intermédiaire et honoraires, déplacements, missions, frais postaux, services bancaires, etc. | 32 000         | <i>subventions fondations privées :</i>             |                |
|                                                                                                                                        |                | . Fondation Véolia                                  | 30 000         |
|                                                                                                                                        |                | . Fondation Alberici                                | 112 000        |

|                                                                    |                |                               |                |
|--------------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| impôts et taxes                                                    | 12 760         | autres produits : cotisations | 300            |
| charges de personnel : rémunération du personnel, charges sociales | 104 000        | produits financiers           | 40             |
| autres charges de gestion courante                                 | 10 000         | produits exceptionnels        | 1 610          |
| charges financières                                                | 130            | reprises                      | 0              |
| charges exceptionnelles                                            | 6 510          | transfert de charges          | 0              |
| <b>Total</b>                                                       | <b>562 656</b> | <b>Total</b>                  | <b>562 656</b> |

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € pour l'année 2012, au profit de l'association Villes en transition dans le cadre du projet d'amélioration des conditions de vie des Roms à Tinca en Roumanie ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € pour l'année 2012, au profit de l'association Villes en transition dans le cadre du projet d'amélioration des conditions de vie des Roms à Tinca en Roumanie,

b) - l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle 2011-2013 à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Villes en transition définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 6 574 - fonction 048 - opération n° 0P02O2522.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 10 octobre 2012.**